



La morphogenèse de Gatineau-Ottawa ou comment se construit l'identité d'une région?¹

Par Serge Gagnon

Note sur l'auteur :

Serge Gagnon est géographe et professeur au Département de travail social et des sciences sociales à l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Il est membre régulier de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) de l'UQO et fait partie du Comité de coordination de l'Université Rurale Québécoise. Il est aussi membre du Centre de recherche en développement territorial (CRDT).

Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités

Série RECHERCHE no. 31

ISBN : 2-89251-178-X

 **Université du Québec en Outaouais**

Décembre 2003

¹ Je remercie la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités de l'Université du Québec en Outaouais, qui m'a octroyé une subvention pour démarrer cette recherche sur Gatineau-Ottawa. Cette aide financière m'a permis d'apprécier l'assistanat de Caroline Tessier. Je dois à cette étudiante une bonne part de la recherche en bibliothèque et la composition de la bibliographie.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DE MATIÈRES.....	II
LISTE DE TABLEAUX.....	II
RÉSUMÉ.....	III
1.0 L'APPORT D'UNE LECTURE “ GÉOGRAPHIQUE STRUCTURALE ” À LA COMPRÉHENSION DE L'ORGANISATION SPATIALE D'UNE RÉGION MÉTROPOLITAINE	5
1.1 LES LIMITES DE L'ANALYSE CLASSIQUE.....	5
1.2 UNE LECTURE “ GÉOGRAPHIQUE STRUCTURALE ”.....	6
2.0 LA NOTION DE “ PAYSAGE-PATRIMOINE ”	8
3.0 UNE DÉFINITION GÉOGRAPHIQUE DE L'ÉMERGENCE ET DU DÉVELOPPEMENT D'UN “ PAYSAGE-PATRIMOINE ” MÉTROPOLITAIN.....	10
3.1 LA COMMUNICATION ANTHROPOLOGIQUE DU “ SENS ” À UNE POSITION	10
3.1.1 <i>Un processus d'investissement de nature “ anthropologique ”</i>	10
3.1.2 <i>L'émergence paysagère du “ cœur ” de la Capitale</i>	12
3.2 LA DYNAMIQUE D'APPROPRIATION GÉOPOLITIQUE DE LIEUX CIBLÉS	16
3.2.1 <i>L'engendrement “ géopolitique ” des lieux</i>	16
3.2.2 <i>Une configuration de “ seuil ” au “ cœur ” de la Capitale</i>	17
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	20

Liste de tableaux

TABLEAU 1 – PARCOURS MORPHOGÉNÉTIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT HUMAIN	8
TABLEAU 2 – LES ARTISTES-PEINTRES ET L'ÉMERGENCE PAYSAGÈRE DU “ CŒUR ” DE LA CAPITALE	13
TABLEAU 3 – LE CARACTÈRE DE L'ÉTABLISSEMENT HUMAIN DE LA CAPITALE DU CANADA	18

Résumé

La géographie classique interprète les établissements comme des équipements utiles assumés politiquement, ce à quoi s'ajouterait un perfectionnement esthétique propre à donner du travail aux artistes. La géographie structurale se démarque de cet *a priori* empiriste, en explicitant la primauté de l'art sur l'utilité dans l'engendrement des établissements modernes. La présente élaboration propose une incursion sur ce terrain. L'œuvre d'art serait essentielle à la formation des paysages, l'une et l'autre alimentant l'*imago* grâce à laquelle la société concernée serait capable de se reconnaître telle une totalité organisée. La saisie et le façonnement esthétique d'une contrée logeraient ainsi au fondement du processus identitaire national.

Mots-clés : art, géographie, identité, paysage, région métropolitaine.

Abstract

The traditional works in geography usually consider the human settlements as a display of economic features, which are subsequently assumed by political establishment and, at last, symbolized by art masterpieces. The structural geography breaks down that empiricist approach, by putting in light the primacy of art upon usefulness during the modern development. Art masterpieces would be necessary to the making up of the landscapes, which could play the part of an "imago". So the society would be able, thanks to its masterpieces and landscapes, to catch a glimpse of itself as a whole. Therefore, the æsthetic approach and shaping of one country would start the emerging process of national identity.

Key Words : art, geography, identity, landscape, metropolitan area.

La réputation et le façonnement de l'identité d'une région métropolitaine dépend d'actions, de décisions et de stratégies déployées par différents acteurs sociaux dans des contextes historiques particuliers. La région de la Capitale Nationale du Canada, Gatineau-Ottawa, n'échappe pas à ces déterminations. Toutefois, de manière secrète et subtile, l'attrait d'une région métropolitaine doit davantage à ses *paysages* qui, imprégnés d'ambiance, emplissent le champ de vision. Alors, comment peut-on qualifier la "spatialité" de cette dimension *paysagère* et comment expliciter l'organisation spatiale d'une région métropolitaine en tant que phénomène géographique ?

L'objectif de cet article consiste à ne pas fragmenter le regard porté sur l'organisation spatiale d'une agglomération, c'est-à-dire de transcender les descriptions et les explications sectorielles qui se sont multipliées ces dernières années, lesquelles n'ont pas réussi à constituer l'assise d'un véritable modèle d'interprétation de l'élaboration identitaire à l'échelle d'une région. De nouveaux regards convergent, ils envisagent la nécessité de rompre avec les études qui approchent la question de l'organisation spatiale des villes en tant que le résultat d'une activité à caractère exclusivement économique (Pumain, 1998 ; Pumain et Robic, 1996 ; Desmarais, 1998b ; Racine, 1993). Il faudrait une approche plus globale pour aborder le phénomène, ce que la géographie devrait permettre. Pour comprendre davantage les processus de spatialisation, de structuration et de transformation géohistoriques d'une région métropolitaine, le présent texte propose d'en explorer quelques conditions de possibilité à travers l'analyse de l'émergence de l'agglomération de Gatineau-Ottawa.

L'article comprend trois parties. La première propose une explication du cadre théorique de la "géographie structurale" pour aborder l'organisation spatiale d'une région en tant que phénomène géographique. La deuxième partie propose des pistes de définition sur la dimension "spatiale" du *paysage*. En troisième lieu, il sera énoncé l'existence objective d'une structuration anthropologique et géopolitique sous-jacente aux occupations de surface pour expliquer l'émergence et le développement d'une aire métropolitaine. Dans cette perspective, il sera question de la communication anthropologique du "sens" à une position et de la dynamique d'appropriation géopolitique de lieux ciblés qui confèrent à l'espace des qualités d'occupation différenciées. La conclusion ouvrira le débat sur une redéfinition du caractère des établissements humains dans une perspective où la spatialité est considérée comme première pour expliquer le façonnement des *identités* à l'échelle d'une région métropolitaine.

1.0 L'apport d'une lecture " géographique structurale " à la compréhension de l'organisation spatiale d'une région métropolitaine

L'approche " géographique structurale " établit une distance par rapport aux interprétations usuelles qui réduisent l'organisation de l'espace géographique à une spatialisation de contenus économiques contraints par les conditions naturelles ou anthropiques. C'est une approche intégrative qui considère les dimensions " morphodynamique " et " géohistorique " dans le cadre de modèles d'élaborations identitaires et de différenciations régionales. Dans un premier temps nous allons faire un survol des limites de l'analyse classique de la ville et ensuite, nous aborderons l'apport de cette approche pour comprendre ce phénomène.

1.1 Les limites de l'analyse classique

L'analyse classique de l'organisation d'une région métropolitaine aborde son établissement sous un angle strictement fonctionnel et descriptif, le territoire et les occupations étant le support des activités économiques. Sous tous les angles, nombre d'auteurs et de chercheurs définissent ce phénomène en fonction de rapports particuliers mais " économiques " entre les acteurs et les milieux. Dans cette perspective, l'organisation des usages dans les centres-ville, les quartiers, les faubourgs, les banlieues, les parcs industriels, etc., serait le résultat de contraintes de nature géophysique, d'une faible desserte infrastructurelle et du degré de tolérance d'une population face aux nuisances environnementales. Quant au développement de l'agglomération, il serait assimilé au modèle centro-périphérique, c'est-à-dire à un déploiement continu des activités socio-économiques et des occupations sur une surface uniforme, communément appelé l'effet " tache d'huile " (Proulx, 2002, p. 53-81).

Dans le contexte municipal, cette géographie " volontaire " est relayée par le zonage et les interventions fiscales de toutes natures qui visent à orienter la distribution des usages au profit de l'intérêt public et de la performance économique. Depuis quelques décennies, on se préoccupe au surplus des modalités de confinement de la " tache d'huile " et de la requalification de ses parties les plus anciennes.

On reconnaît toutefois volontiers que la distribution des usages et des occupations contrevient souvent aux canons et aux prescriptions de " l'urbanisme fonctionnaliste ". Les espaces verts ne sont pas toujours situés là où le besoin est le plus criant. Des usages contradictoires cohabitent là où on avait escompté que des aménagements de qualité repousseraient des occupations

contraignantes. Les périmètres d'urbanisation sont allègrement franchis en certains endroits alors que les terrains disponibles ne manquent pas ailleurs. Des investissements importants sont compromis par la dévaluation foncière due à la persistance de contraintes environnementales, ou tout simplement parce que l'effet levier anticipé ne joue pas, malgré des potentiels intrinsèques ou des localisations avérées par des experts (Beaudet, 2000).

Ces dysfonctionnements sont habituellement imputés aux limites des pouvoirs d'intervention publics ou au laxisme des décideurs. L'urbanisme serait toutefois moins victime d'une incapacité de prendre en charge convenablement les forces qui agissent sur le terrain que d'une méconnaissance de l'organisation sous-jacente aux occupations de surface (Beaudet, 1999b). En d'autres termes, en centrant l'attention sur les seules formes concrètes, on se méprendrait sur la nature de l'établissement. Celui-ci serait d'emblée une structure de positions qualitativement différenciées au terme du déploiement de trajectoires d'appropriation et cette structure serait contraignante du point de vue des occupations (Beaudet, 1997 ; Ritchot, 1992).

1.2 Une lecture “ géographique structurale ”

La *géographie structurale* reconnaît l'existence objective d'une structuration anthropologique et géopolitique sous-jacente aux occupations de surface (Desmarais et Ritchot, 2000). Dans cette perspective, l'identité d'une région serait ainsi reliée à un sens, que cette structuration actualise et que les aménagements concrets font apparaître à la surface des choses. De telles élaborations ont fait l'objet de démonstrations empiriques sur Québec par Gilles Ritchot (1994) et Yves Melançon (1997), sur Montréal par Gérard Beaudet (1997) et Gilles Lavigne (1987) et sur Paris par Gaëtan Desmarais (1995).

Cette approche nous permet de rendre compte de la genèse, du développement, de la transformation et de l'évolution de régions métropolitaines, moyennant le recours à trois théories que Gaëtan Desmarais a unifiées dans sa *Morphogenèse de Paris* (1995). Ces trois théories s'inscrivent dans le champ général du structuralisme scientifique. L'une d'entre elles, la *théorie de la forme urbaine* élaborée à partir de 1976 par Gilles Ritchot, a donné lieu à un certain nombre de prémisses (Ritchot, 1985, p. 23-45), que Gaëtan Desmarais a ramenées à ces deux propositions :

- i) Les phénomènes d'établissements humains relèvent d'une “ structure morphologique abstraite ” qui contraint la spatialisation des formes architecturales.

- ii) Les sens “ anthropologique et politique ” constituent la dynamique interne de la morphogenèse des établissements humains.

Ces propositions effectuent un retour critique sur la problématique, fondamentale en géographie, du rapport homme-nature ou homme-monde en général. Elles supposent que ce rapport est *a priori* frappé d'un interdit : l'“ interdit de propriété ” (Mercier, 1985). Fondamentalement, le rapport homme-monde n'est pas direct ou économique mais indirect ou politique (Desmarais et Ritchot, 2000, p. 17).

En plus d'avoir explicité les prémisses de la *théorie de la forme urbaine*, Gaëtan Desmarais les a recyclées en un parcours d'engendrement par niveaux : le “ parcours morphogénétique de l'établissement humain ” (1992, p. 251-273; 1995, p. 49-95; Desmarais et Ritchot, 2000, p. 61-86). Ce parcours traverse des niveaux rapportés, dans le cas de la géographie structurale, à trois couches de spatialité. L'encadré ci-contre définit ces couches selon un double point de vue thématique et dynamique.

TABLEAU 1 – PARCOURS MORPHOGÉNÉTIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT HUMAIN

	Niveau	Thématique	Dynamique
3^e niveau	couche de surface	économique	d'occupation
2^e niveau	couche intermédiaire	géopolitique	d'appropriation
1^e niveau	couche profonde	anthropologique	d'investissement

Source : Desmarais, 1995.

Le parcours morphogénétique selon Gaëtan Desmarais reconstitue un processus “ émergentiel ” d’engendrement allant de la couche profonde de la signification vers la couche de surface des manifestations sensibles des établissements humains. La méthodologie permet de comprendre “ comment des faits d’essence non spatiale, relevant de différents ordres structurels (anthropologique, géopolitique et économique), acquièrent une certaine localisation dans l’espace géographique ” (1995, p. 34).

Les prémisses de la théorie de la forme urbaine (Ritchot, 1985) et l’argument du parcours morphogénétique de l’établissement humain (Desmarais, 1995) vont appuyer notre analyse de l’organisation spatiale du “ cœur ” de la région métropolitaine de Gatineau-Ottawa. Dans cette perspective, il s’agira de préciser le rôle déterminant de l’attractivité des *paysages* sélectionnés et d’analyser la dynamique d’appropriation territoriale qui a présidé à la structuration de l’espace réservé, l’interfluve Rideau-Chaudières, à la fin du XVIII^e siècle. Il s’agira aussi de montrer que des motivations autres que socio-économiques ont contribué à la mise en place de cette agglomération.

2.0 La notion de “ paysage-patrimoine ”

La notion de paysage évoque une pluralité de formes locales dont l’attrait est conféré par un effet d’ensemble (Lassus, 1998 ; Domon *et al.* 2000). Côté culture, le paysage donne à voir l’unité de voisinage et ses abords : front de villégiature et plage, village et bocage champêtre, quartier de ville et espace vert, etc. Côté nature, le paysage donne à voir le type de relief au mieux souligné d’un rivage ou d’une flore singulière : collines et vallons, littoral de caps et d’anses, fjord et massif montagneux, îles et archipels (Guay 2000), etc. Un paysage est vraiment réalisé là où l’unité de

voisinage de qualité s'intègre à un type de relief différencié. Quand est-il maintenant du concept de " patrimoine " ?

À l'échelle d'une région et même d'une ville, le patrimoine est typique de la société. D'où le penchant à qualifier de " typiquement québécois " un village patrimonial, *Les Éboulements* par exemple. Le patrimoine protégé, aux dimensions d'une région et même d'un voisinage, se rapporte à la collectivité du pays où il se trouve, aussi bien dire à la société toute entière. Il se distingue en cela du bien culturel dénotant plutôt une propriété particulière : familiale, ecclésiale, aristocrate, bourgeoise, etc. La mission de la Commission de la Capitale Nationale du Canada (C.C.N.) en dit long sur cette relation entre la protection du patrimoine et la collectivité d'un pays.

La Commission de la capitale nationale (CCN) est une société d'État du gouvernement canadien, qui a été créée en 1959 pour protéger les propriétés et les terrains fédéraux de la région de la capitale nationale. Elle doit aussi réaliser la planification urbaine et l'aménagement de la capitale et utiliser les propriétés fédérales de sorte qu'elles soient une source de fierté pour les Canadiens et qu'elles consolident leur appartenance à la collectivité canadienne (Tirée de la page d'accueil du site web de la CCN; www.canadacapital.gc.ca/corporate/index_f.asp).

D'une part, au regard de la portion d'espace territorial affectée, les régions et leurs voisinages paysagers sont des phénomènes de géographie. D'autre part, au regard de l'héritage patrimonial et fragile qu'ils deviennent, les paysages mettent en scène des formes typiques de la société. Les paysages et les patrimoines à leur échelle médiatisent par conséquent un rapport entre espace géographique et société. Or un tel rapport induit le fait d'une identité propre à la *nation*.

Les " paysages-patrimoines " d'une région ou même de voisinages plus restreints, une ville par exemple, expriment l'identité nationale de la société. Mais comment interpréter le lien entre un établissement esthétiquement caractérisé et la société qui l'occupe? Cette société a sans doute produit son milieu de vie. Mais aurait-elle auparavant *émergé* de l'espace géographique sous-jacent aux formes concrètes de ce milieu ?

3.0 Une définition géographique de l'émergence et du développement d'un "paysage-patrimoine" métropolitain

La définition géographique d'un modèle interprétatif de l'élaboration identitaire à l'échelle d'une région passerait d'abord par le problème de l'attractivité des lieux et de la modélisation du phénomène en ce qu'il a de spatial. Les régions métropolitaines s'organiseraient autour de *paysages* attractifs dont il s'agit de dégager les caractères et de comprendre l'engendrement. Pour ce faire, nous expliciterons sommairement l'émergence et l'origine du "cœur" de la Capitale (l'interfluve Rideau-Chaudières). Sera ensuite abordé la dynamique interne à la structuration spatiale d'une agglomération, à savoir; la configuration du "seuil" de la Capitale. Nous pourrions ainsi mieux définir les enjeux géopolitiques d'appropriation de certains quartiers de Gatineau-Ottawa et faire le lien avec les élaborations identitaires et les qualités d'occupation différenciées, sous-jacentes aux actions d'aménagements dans cette région.

3.1 La communication anthropologique du "sens" à une position

Selon l'approche structurale, l'espace géographique serait investi de significations anthropologiques profondes qui mobilisent les acteurs vers certaines positions. L'attractivité d'un lieu ne serait pas donnée par la nature ni par la culture. Elle serait engendrée. Elle procéderait d'une émergence corrélée à un investissement de "valeur anthropologique". Si on est attiré par un panorama, un paysage, il y a lieu de penser que le spectacle qui attire a été auparavant engendré par autre chose que les données naturelles et culturelles qu'il contient. Un paysage va m'attirer, par exemple, dans la mesure ou quelque chose de plus, par rapport à ses contenus tangibles, a été investi.

Nous allons d'abord voir le fonctionnement théorique de cette procédure d'investissement de "signification" et ensuite, nous ferons la démonstration du processus sur l'émergence paysagère du "cœur" de la Capitale.

3.1.1 Un processus d'investissement de nature "anthropologique"

Comme nous l'avons fait remarqué plus haut, les paysages transmettent la réalité d'une existence nationale ou du moins d'une volonté en ce sens (Poullaouec-Gonidec *et al* 1999). Quand nous reconnaissons un lieu comme étant typiquement québécois ou canadien, nous admettons au fond que l'identité nationale est visible à la faveur de sa mise en scène paysagère

(ex : Les parcs nationaux de Banff et Jasper dans les Rocheuses Canadiennes). Nous pouvons interpréter, dans l'optique de cette association coutumière, le soin dont les paysages sont l'objet de la part des artistes visuels, à savoir les peintres. Si l'identité d'une société apparaît spatialement grâce à l'esthétique attractive d'un paysage, nous comprenons que le spectacle en question inspire l'artiste peintre. Celui-ci est à l'affût d'occasions de s'émouvoir et les " beaux paysages " en sont.

Ce rapport à l'espace serait de nature " émergentiel ". Celui-ci se fonderait sur la saisie esthétique de certains sites choisis, d'abord représentés en " paysages " par les artistes, puis transformés afin de mettre en scène ces " paysages ", finalement destinés à des occupations concrètes (Gagnon, 2003). Les sites de Québec sur le Cap-Diamant (Geronimi, 2001) ou du Mont-Royal à Montréal sont devenus, à cet égard, des studios grandeur *nature*. Ces paysages protégés et célébrés officiellement *posent* ainsi comme des modèles. La reconnaissance actuelle de ses " paysages-patrimoines " n'est toutefois que la confirmation de la valorisation ancienne de ses lieux.

Nous pouvons donc compléter la séquence allant : du phénomène géographique à la perception du paysage ; de celle-ci à la reconnaissance d'un patrimoine collectif; de la protection du patrimoine à l'identité ; enfin du sentiment national à l'œuvre d'art. Or la séquence pourrait-elle s'inverser, au sens où l'œuvre d'art pourrait aussi intervenir en début de parcours ? L'identité visible à travers un paysage typique va inspirer l'artiste qui en fait un tableau. Soit ! Or une identité non encore visible peut aussi inspirer l'artiste qui dès lors imagine, au fil de son geste créateur, le paysage à venir. Des artistes peintres, et non des moindres, ont figuré des paysages avant que les sites choisis aient été transformés à leur image.

En Charlevoix, les toiles de Georges Heriot et de John J. Bigby ont célébré le panorama dès avant 1850 alors que la première appropriation bourgeoise canadienne à Murray Bay (La Malbaie), remonte à 1854. L'œuvre de William Bartlett en faveur du lac Memphrémagog remonte à 1842 et la première appropriation locale par le juge Drummond de Montréal (Hermitage Country Club) date de 1855. Le fjord du Saguenay a été célébré par Lucius O'Brien autour de 1860, alors que les appropriations de villégiature de Tadoussac remonte à 1865 (Gagnon, 2003).

L'inversion de parcours est totale. Un lieu serait donc attractif dans la mesure où un peintre, un écrivain, un poète, un orateur, un musicien, un photographe, l'aurait célébré au préalable. L'œuvre d'art exprime à cette fin l'identité à partir de paysages imaginaires auxquels doivent

ressembler, par la suite, les paysages réels. C'est ce qu'Alain Roger a nommé " l'artialisation " (1998). Voyons maintenant comment ce processus émergentiel a donné corps au " cœur " de la Capitale.

3.1.2 L'émergence paysagère du " cœur " de la Capitale

Façonnés par des regards multiples, les paysages ont ainsi frappé l'imaginaire, ils ont constitué des repères territoriaux et ont inspiré les artistes-peintres. De nature " anthropologique ", cette mécanique, a opérée sur la rivière des Outaouais à la hauteur de la chute des Chaudières. Une saisie de nature esthétique montre que des investissements de significations par certains artistes, non seulement ont engendré l'attractivité du " cœur " de la Capitale, mais ils ont en plus précédé les premières appropriations et configurer cette position en voisinage contradictoire et complexe.

Des artistes pionniers ont portraituré le " cœur " de la Capitale avant la réalisation d'établissements et même avant la première appropriation des domaines adjacents (tableau 2).

TABLEAU 2 – LES ARTISTES-PEINTRES ET L'ÉMERGENCE PAYSAGÈRE DU “ CŒUR ” DE LA CAPITALE

<i>Émergence paysagère</i>	<i>Artiste-peintre</i>	<i>Lieu représenté</i>
1791	Thomas Davies	Chute des Chaudières
1806	Georges Heriot	<i>idem</i>
1823	Henry DuVernet	Installations de Wright à la chute des Chaudières
1840	William H. Bartlett	2 ^{ième} pont des Chaudières(Union Bridge)
1857	Stent et Laver	Interfluve entre les chutes Rideau et Chaudières

Sources : Brault, 1950; Hubbard, 1972; Legget, 1975; Monde illustré, 1893;

La chute des Chaudières a été représenté pour la première fois par Thomas Davies, un aquarelliste du “ Royal Engineers ” de l’armée britannique, à la fin du XVIII^e siècle. Philémon Wright en fait son domaine au début du XIX^e. C’est en 1796, que Wright fait son premier voyage dans le canton de Hull. Attiré par la beauté du paysage, il s’installe avec cinq familles en 1800 à proximité de la chute (Rossignol, 1941, p. 14). Joseph Tassé commente ainsi le choix de Wright : “ Le génie hardi dont Wright était possédé le poussa hors du cercle colonisé jusqu’en pleine solitude sur l’Outaouais, dans un paysage délicieux entre la chute des Chaudières et la chute du Rideau. (...) Il se dit : ce lieu est fait pour attirer : j’y veux bâtir mon toit (...) Je vais jeter peut-être en terre le germe d’une ville ” (1871, p. 59).

En 1806, le spectacle de la chute inspire Georges Heriot, qui repeint la même scène que Davies, reconnaissant ainsi l’esthétique attractive de ce paysage. En 1815, l’arpenteur général du Bas-Canada, Joseph Bouchette visite les installations de Wright. Il évoque lui aussi l’unité de composition accordée par le voisinage et le relief envoûtant de la chute :

Cette portion est située sur un grand détour que forme l’Ottawa, et comme les montagnes aboutissent à la rivière et que la terre qui est derrière n’est pas labourable, toute la portion est située vers le front. (...) tout auprès il y a un court portage, et presque en face il y a quelques petites îles qui obstruent beaucoup et qui arrêtent le cours de la rivière : du côté opposé, une chute de vingt-six pieds de

hauteur, forme une agréable perspective; un peu au-dessus de cette place il y a un banc de rochers qui s'étend presque à travers la rivière, et la chute de la Petite Chaudière (Bouchette, 1978c1815, pp. 257, 258, 259 citée in Villemaire, 1986, p. 60)

Huit ans plus tard, la colonie de Philémon Wright compte plus de 5,000 habitants. La représentation des installations de Wright autour de la chute des Chaudières par Henry DuVernet à la fin de 1823, nous présente une unité de voisinage très prospère. On n'y remarque sa demeure, son magasin, sa forge et sa meunerie, ainsi qu'une école et un hôtel, préfigurant l'ébauche de l'axe valorisé du Chemin d'Aylmer.

C'est le long de cette route bien entretenue par les gens du " Turnpike Road " que se sont bâtis ceux qui firent fortune dans l'industrie du bois...C'est cette route qu'empruntèrent plus tard les vacanciers qui se rendaient aux Cèdres et Witchwood, et les golfeurs, et les promeneurs du dimanche...(Beaulieu, 1984, p. 4)

Récapitulons. Cette séquence d'évènements montre bien que le rapport à l'espace n'est pas exclusivement économique, Il se fonde sur la saisie esthétique de certains sites choisis (chute des Chaudières), d'abord représentés en " paysages " par les artistes (Davies et Heriot), puis transformés afin de mettre en scène ces " paysages " (DuVernet, Bartlett), finalement destinés à des occupations concrètes. La représentation des architectes *Stent and Laver* (1857), montre que l'émergence paysagère de l'interfluve Rideau-Chaudières configure le " seuil " de la future Capitale du Canada, c'est-à-dire un voisinage contradictoire et complexe qui caractérisera cette position jusqu'à aujourd'hui. On n'y remarque en haut à gauche, le site de la future colline parlementaire; en bas au centre, le nouveau pont Union et la chute des Chaudières, enfin en bas à gauche, la glissoire à bois de Wright et l'axe d'évasion du Chemin d'Aylmer.

L'interfluve Rideau-Chaudières par *Stent and Laver*



Source : Archives nationales du Canada/C-002813

C'est au cours de cette même année que la Reine Victoria choisit Ottawa comme siège du parlement du Canada-Uni, la première raison que l'on évoque pour ce choix étant la grande beauté du site; " The reasons behind the Queen's selection have been debated, with suggestions that she was swayed by picturesque illustrations of the site " (Morrow, 2002, p. 2, *cf* aussi; Brault, 1977; Eggleston, 1961).

Les reliefs accidentés et les paysages variés de la région de la capitale du Canada incarnent la diversité géographique de notre vaste pays. Les rivières et les espaces verts caractérisent la capitale (..) Au cœur de la capitale, se trouve le secteur central d'Ottawa-Hull qui accueille la Cité parlementaire, avec son architecture néo-gothique remarquable, et les musées nationaux, au milieu d'un centre-ville moderne. Cette zone demeure le centre nerveux des activités culturelles, de la vente au détail et du secteur tertiaire de la RCN ; elle est aussi le point de convergence des systèmes de transport en commun (CCN, 1998, p. IX).

Ceci fait ressortir que le façonnement de l'identité d'une région apparaît spatialement grâce à l'esthétique attractive d'un paysage. Dans cette perspective, le paysage-patrimoine du " cœur " de la Capitale Nationale du Canada évoque une pluralité de formes locales dont l'attrait est

conféré par un effet d'ensemble. Tel qu'explicité, les paysages et les patrimoines à leur échelle médiatisent par conséquent un rapport particulier entre espace géographique et société. Or un tel rapport induit le fait d'une identité propre à une *nation*, en l'occurrence, le *Canada*. Si le paysage-patrimoine de l'interfluve Rideau-Chaudières est attractif et que cette esthétique paysagère réfère à l'identité d'une société, son appropriation fera l'objet de convoitise. Ce phénomène se rapporte à la signification profonde des mobilités et à l'appropriation de positions préalablement identifiées, où l'enjeu sera alors de nature " géopolitique ".

3.2 La dynamique d'appropriation géopolitique de lieux ciblés

Le problème se rapporte maintenant à la rivalité pour l'appropriation des lieux et au déclenchement corrélatif de trajectoires géopolitiques conflictuelles. Ces rivalités témoigneraient, en priorité, du désir des acteurs de se *conjoindre* aux divers lieux devenus attractifs. Dès lors, les actions d'aménagement dépendent de trajectoires géopolitiques visant l'appropriation des lieux ciblés c'est-à-dire désirés et convoités. Nous avons démontré que l'organisation spatiale de la région de la Capitale Nationale se développera autour du grand attracteur de l'interfluve Rideau-Chaudières. Nous allons maintenant aborder la dynamique interne à la structuration spatiale d'une agglomération, à savoir; la configuration du " seuil " de la Capitale. Pour ce faire, nous allons d'abord définir théoriquement l'engendrement géopolitique des lieux. Ceci permettra de mieux comprendre la dynamique qui mobilise des acteurs autour d'un projet métropolitain.

3.2.1 L'engendrement " géopolitique " des lieux

En spécifiant que les lieux attractifs sont désirés et convoités, nous précisons alors que plusieurs acteurs rivalisent entre eux pour leur appropriation. Car un acteur désire se *conjoindre* à un lieu dans la mesure où – cette conséquence fait partie de la définition du désir - un autre acteur rival y prétend lui aussi. De cette façon, la rivalité pour l'appropriation, en amont, fait valoir ou valorise économiquement les lieux, en aval. Ce qui est la condition de possibilité de la rentabilisation par les activités et occupations. Donc, cette valorisation économique présuppose les rivalités entre acteurs pour leur appropriation. Les actions d'aménagements procéderaient alors d'appropriations conflictuelles qui devanceraient les implantations d'équipements, lesquels s'organisent en fonction d'une structure de positions, d'une cartographie " morphogénétique " d'un territoire.

En contexte d'agglomération, la géographie structurale a démontré que les positions s'articulent à partir de " gradients " - des vecteurs qui confèrent à l'espace son caractère anisotrope (i.e. dont

les propriétés diffèrent selon la direction considérée) (Beudet, 2000, 1999a et 1997; Desmarais, 1995; Desmarais et Ritchot, 1997; Ritchot, 1999; Ritchot *et al.*, 1994). L'un des gradients localise les occupations prestigieuses (ensembles institutionnels monumentaux, squares, domaines institutionnels, grands parcs métropolitains, beaux quartiers, villégiatures cossues, front d'évasion, banlieue pavillonnaire, etc.), l'autre positionne les occupations qui recherchent, tolèrent ou subissent les dévaluations foncières (faubourgs industriels, sites d'extraction et d'enfouissement, grands équipements infrastructurels, banlieues et villégiatures bas de gamme, exploitations agricoles extensives, etc.). Des fronts poussent latéralement les aires " valorisées et dévalorisées " cependant qu'en situation de " seuil " — c'est-à-dire là où les gradients se croisent — les qualités d'occupation contradictoires entrent en compétition.

3.2.2 Une configuration de " seuil " au " cœur " de la Capitale

Concernant ce processus de nature " géopolitique ", on constate que le déploiement croisé de gradients - conférant à l'espace des qualités d'occupation différenciées - a modelé un voisinage contradictoire au " cœur " de la Capitale. En effet, entre 1850 et aujourd'hui, cet espace configurera un voisinage complexe relié par une série de ponts (MacDonald-Cartier, Alexandra, du Portages, des Chaudières et Prince de Galles). Un vaste bassin industriel, le complexe E.B. Eddy de Hull, en rive gauche de l'Outaouais, confrontera un versant de *cuesta* hautement valorisé en rive droite, la Colline Parlementaire (*cf* représentation de *Stent and Laver infras*). Voyons maintenant comment a fonctionné la dynamique conflictuelle à l'origine de cette configuration de " seuil ".

Intéressé par l'attrait du canton de Hull, en 1823, le gouverneur Dalhousie demande à Joseph Bouchette de procéder lors de sa tournée de la province du Bas-Canada, à un inventaire des propriétés de Philémon Wright. Bouchette séjourne quatre jours dans la colonie de Wright au début du mois de septembre de 1824. Il dépose son rapport en décembre de la même année. Ses remarques sont très nombreuses sur les moult éventualités envisagées pour l'amélioration des établissements, entre autres, l'érection d'un pont entre le Haut et le Bas-Canada à la hauteur de la chute des Chaudières. Concernant cette manœuvre, Luc Villemaire écrit : " Le Gouverneur Dalhousie se retrouve donc avec en mains tous les éléments lui permettant -selon son désir- de décider comment les améliorations institutionnelles doivent se profiler. Il a le choix, dans ses projets, entre enrichir les intérêts de Wright, ou leur apporter une concurrence sur les terrains mêmes de ses colonies " (1988, p. 115). Dalhousie opta pour la seconde action. Alors, comment

interpréter cet acte d'aménagement ? Celui-ci est-il de nature exclusivement " utilitaire " ? À la lumière des faits exposés ci-avant on peut en douter.

Dans cette perspective, les déplacements des acteurs ne dépendent pas de prime abord des moyens techniques de transport. Ainsi, ceux-ci sont implantés seulement après que les lieux desservis auront été valorisés économiquement à la hausse par des rivalités d'ordres " géopolitiques ". Il est important de rappeler que ces dernières présuppose des investissements de significations par les artistes. Les actions d'aménagement, la construction de ponts ou l'amélioration d'un tronçon routier par exemple, seront déclenchées après les premières trajectoires conflictuelles pour l'appropriation des lieux valorisés. La construction du pont Union en 1843, considéré comme une innovation technologique, et la mise en spectacle *paysagère* du Chemin d'Aylmer en serai des *archétypes*. Ces manifestations concrètes rendent compte fondamentalement de la mobilisation d'acteurs qui, au cours des XIX^e et XX^e siècle, façonneront de manière " forte et durable ", l'organisation spatiale du " cœur " de la région métropolitaine de Gatineau-Ottawa en position de " seuil ".

* * *

Le décryptage des valorisations positionnelles qualitativement différenciées et le dévoilement des stratégies de " prise de contrôle " mises en œuvre par les acteurs montre que le modèle d'interprétation de la différenciation régionale de l'espace géographique procède d'appropriations conflictuelles de sites investis euphoriquement et - fait intéressant - célébrés par des artistes qui les ont fait désirer. En reprenant l'argument du " parcours morphogénétique de l'établissement humain ", on peut alors résumer le caractère de la Capitale nationale du Canada de la manière suivante. On passe ainsi *d'investissements de significations* dans des lieux " artialisés " (Interfluve Rideau-Chaudières), à *l'appropriation conflictuelle* de ces lieux devenus attractifs (Wright vs Dalhousie), puis à la *rentabilisation économique* de ces lieux désirés et, finalement, à l'occupation concrète de ces lieux grâce à des implantations de moyens de transport et autres équipements onéreux (Pont Union et Chemin d'Aylmer) (tableau 3).

TABLEAU 3 – LE CARACTÈRE DE L'ÉTABLISSEMENT HUMAIN DE LA CAPITALE DU CANADA

Niveau	Dynamique			Manifestation
3 ^e Économique	Mise en valeur de la position	RENTABILISATION	Par les activités économiques	Pont Union et Chemin d'Aylmer <i>circa 1840</i>
2 ^e Géopolitique	Faire-valoir la position	VALORISATION	Par l'appropriation conflictuelle	Wright vs Dalhousie <i>circa 1825</i>
1 ^e Anthropologique	Émergence paysagère	INVESTISSEMENT DE SIGNIFICATION	Par les artistes	Interfluve Rideau-Chaudières <i>circa 1800</i>

Cette lecture renouvelée de l'agglomération de Gatineau-Ottawa permettrait, on l'a vu par la brève interprétation proposée ci-dessus, de jeter un nouvel éclairage sur la question des processus à l'origine des élaborations identitaires et sur l'organisation territoriale complexe qui mobilise les acteurs régionaux. La réalisation d'une carte "morphogénétique" permettrait en outre de considérer sous un autre angle les enjeux de l'aménagement de la Capitale, en faisant ressortir les concordances et les contradictions entre les occupations de surface existantes ou projetées et une structure de positions d'emblée "hétérogènes", une structure qui contraint diversement les occupations et leur rendement économique.

* * *

Références bibliographiques

- BEAUDET, G. (1997) Domaines vides et structuration morphologique de l'agglomération montréalaise. *Cahiers de géographie du Québec*, 41 (112) :7-29.
- BEAUDET, G. (1999a) La structuration de l'espace métropolitain et la production des contraintes environnementales : les exemples de La Prairie et de Beauharnois. dans D. Saint-Laurent et G. Sénécal (éd.), *La requalification des espaces à contraintes environnementales*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- BEAUDET, G. (1999b) D'un urbanisme d'occupations à un urbanisme de positions : fondements d'une approche critique de l'aménagement métropolitain. *Urbanité*, 3 (4) :28-31.
- BEAUDET, G. (2000) *Le pays réel sacrifié, la mise en tutelle de l'urbanisme au Québec*. (coll. Interventions), Québec, Nota bene.
- BEAULIEU, M. (1984) *Hull-Aylmer : quelques éléments d'histoire et d'architecture*. Hull, Institut d'histoire et de recherche sur l'Outaouais.
- BRAULT, L. (1950) *Hull : 1800-1950*. Ottawa, Les Éditions de l'Université d'Ottawa.
- BRAULT, L. et D. LETT (1977) *Parliament Hill*. Ottawa, Commission de la Capitale Nationale.
- COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE (1998) *A Capital in the Making/Bâtir une Capitale*. Ottawa, C.C.N.
- DESMARAIS, G. (1998a) *Dynamique du sens*, Québec, Septentrion / CELAT.
- DESMARAIS, G. (1998b) Trois concepts-clés pour les modèles morphodynamique de la ville. *Cahier de géographie du Québec*, 42(117) : 399-419.
- DESMARAIS, G. (1992) Des prémisses de la théorie de la forme urbaine au parcours morphogénétique de l'établissement humain. *Cahiers de géographie du Québec*, 36(98) : 251-273.
- DESMARAIS, G. (1995) *La morphogenèse de Paris, des origines à la Révolution*. (coll. Géographies en liberté), Paris/Québec, L'Harmattan/CÉLAT.
- DESMARAIS, G. (2001) Pour une géographie humaine structurale, *Annales de Géographie*, (617) : 3-21.
- DESMARAIS, G. et G. RITCHOT (1997) La dimension morphodynamique des grands établissements humains : l'exemple de Montréal, *Visio*, 2(2) : 43-57.
- DESMARAIS, G. et G. RITCHOT (2000) *La Géographie structurale*. (coll. Géographies en liberté), Paris, L'Harmattan.
- DOMON, G. et al. (2000) *Évolution du territoire laurentidien : caractérisation et gestion des paysages*. Université de Montréal, Chaire en paysage et environnement, Isabelle Quentin éditeur.

- EGGLESTON, W. (1961) *The Queen's Choice*. Ottawa, Commission de la Capitale Nationale.
- GAGNON, S. (2003) *L'Échiquier touristique québécois*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- GERONIMI, M. (2001) *Imaginaires français en Amérique du Nord : géographie comparative des paysages patrimoniaux et touristiques du Vieux-Québec et du Vieux Carré à la Nouvelle Orléans*. Thèse PhD (non-publiée). Département de Géographie, Université Laval.
- GUAY, L. (2000) *Le Saint-Laurent insulaire*. Thèse PhD (non-publiée), Département de Géographie, Université Laval.
- HUBBARD, R. H. (1972) *Thomas Davies, vers 1737-1812*. Ottawa, Galerie nationale du Canada.
- LASSUS, B. (1998) *The landscape approach*. Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- LAVIGNE, G. (1987) *Les ethniques et la ville : l'aventure urbaine des immigrants portugais à Montréal*. (coll. Science et Théorie), Montréal, Le Préambule.
- LEGGET, R. (1975) *Ottawa waterway ; gateway to a continent*. Toronto, University of Toronto Press.
- MELANÇON, Y. (1997) *L'aménagement des parcs des Champs de Bataille et Victoria à Québec : une hypothèse structurale*. Thèse PhD (non-publiée), Département de Géographie, Université Laval.
- MERCIER, G. (1985) Propriété privée, crédit, travail, dans *Forme urbaine et pratique sociale*, (G. Ritchot et C. Feltz, eds.), Louvain-la-Neuve/Montréal, CIACO/Le Préambule : 71-97.
- MERCIER, G. et G. RITCHOT. (1992) (éd.) Numéro spécial; La géographie humaine structurale. *Cahiers de géographie du Québec*, 36(98).
- MONDE ILLUSTRÉ (le) (1893) Rivière Outaouais, chute de la grande chaudière en 1806. 9(457) : 470.
- MORROW, T. (2002) *The evolution of parliament hill*. <http://web.ncf.ca/ab443/parl.htm>.
- POULLAOUËC-GONIDEC, P. et al. (1999) *Le paysage : territoire d'intentions*. Paris-Montréal, L'Harmattan.
- PROULX, M-U. (2002) *L'économie des territoires au Québec, aménagement-gestion-développement*. (coll. Science Régionale), Québec, Presses de l'Université du Québec.
- PUMAIN, D. (1998) Les modèles d'auto-organisation et le changement urbain, *Cahier de géographie du Québec*, 42(117) : 349-366.
- PUMAIN, D. et M-C. ROBIC (1996) *Penser la ville – Théories et modèles*, (P.-H. Derycke, J.-M. Huriot, D. Pumain, eds.), Paris, Anthropos : 107-161.
- RACINE, J-B. (1993) *La ville entre Dieu et les hommes*. Paris, Anthropos.

- RAVENEAU, J. (1977). Analyse morphologique, classification et protection des paysages : le cas de Charlevoix. *Cahiers de Géographie du Québec*, 21(53-54) : 135-186.
- RITCHOT, G. (1985) Prémises d'une théorie de la forme urbaine. dans G. Ritchot et C. Feltz (éd.) *Forme urbaine et pratique sociale*. Louvain-la-Neuve/Montréal, CIACO/Le Préambule : 23-65.
- RITCHOT, G. (1991) *Études de géographie structurale*. Cahier spécial n° 15, Université Laval, CRAD.
- RITCHOT, G. (1992) La valorisation économique de l'espace géographique. *Cahiers de géographie du Québec*, 36(98) : 175-214.
- RITCHOT, G. et la. (1994) L'étalement urbain comme phénomène géographique : l'exemple de Québec. *Cahiers de Géographie du Québec*, 36 (98) : 175-214.
- RITCHOT, G. (1999) *Québec : forme d'établissement*. (coll. Géographies en liberté), Paris, L'Harmattan.
- RITCHOT, G. (2003) *Québec et tabous*, (coll. Interventions), Québec, Nota bene.
- ROGER, A. (1998) *Court traité du paysage*. Paris, Gallimard.
- ROSSIGNOL, L. (1941) *Histoire documentaire de Hull (1792-1900)*. Thèse PhD (non-publiée), Université d'Ottawa.
- TASSÉ, J. (1871) *Philemon Wright, ou colonisation et commerce de bois*. Montréal, Des Presses à vapeur de la minerve.
- VILLEMAIRE, L. (1986) L'axe du portage. *Hull industriel 1900-1960*. Hull, Institut d'histoire et de recherche sur l'Outaouais : 59-60.
- VILLEMAIRE, L. (1988) *Histoire institutionnelle de l'Outaouais québécois la naissance d'une région (1791-1830)*. Mémoire de Maîtrise (non-publié), UQAM.